

# Conditions féminines dans une société en mutation

## Quatrième - Thème 3

Ces nouveaux programmes nous invitent explicitement à aborder la place des femmes en quatrième et en troisième, et offrent aussi de nombreuses possibilités implicites (place des femmes dans l'artisanat urbain au Moyen-âge, dans l'Europe des Lumières, dans la Révolution Française, dans la Première et la Seconde Guerre mondiale...). Une histoire mixte est donc possible, mais aussi souhaitable. Pourquoi ?

« Permettre à chacun et à chacune de se situer dans le monde contemporain avec son passé et son présent, lesquels ne sont ni neutres, ni exclusivement féminins (ou masculins) [...], passe par une meilleure perception des rôles auxquels chacun et chacune furent assigné(e)s dans des sociétés antérieures [...]. La connaissance des conditions quotidiennes comme des exceptions, des consensus et des transgressions, met en perspective, pour tous, les dynamiques actuelles et les permanences, la fragilité et l'incomplétude des acquis. Elle permet de cerner les représentations qui sous-tendent certaines assignations, certaines présences fortes ou absences. Etre lucides et capables d'explorer des choix nouveaux sans se laisser abuser par des exclusions, des assignations perçues comme des évidences, des partages qui paraissent "naturels" ou des choix "spontanés", passe par l'enseignement d'une histoire qui sache prendre en compte, sans les nier ou les occulter les différences sociales entre les sexes, les hiérarchisations et les formes qu'elles ont prises et prennent encore aujourd'hui. [...] »

Michelle Zancarini-Fournel, *La place de l'histoire des femmes dans l'enseignement de l'histoire*, in Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 2004.

La question "Conditions féminines dans une société en mutation" s'inscrit dans le troisième thème du programme de Quatrième : "Société, culture et politique dans la France du XIXème siècle", après les questions "Voter de 1815 à 1870" et "La Troisième République". Il s'agit ici de montrer que l'exclusion politique des femmes est une limite de l'affirmation de la démocratie (pas de marche triomphale vers la démocratie) et d'insister sur ce qui fait du XIXème siècle une rupture par rapport aux siècles précédents : enracinement des stéréotypes sexués, transformations du travail des femmes, naissance des mouvements féministes et obtention des premiers droits.

On peut envisager plusieurs entrées dans la question : par l'étude d'un acteur (une pionnière comme Madeleine Brès, une militante comme Louise Michel ou Hubertine Auclert), d'un acteur collectif (les ouvrières sous le Second Empire) ou par l'étude d'un moment (la Commune, les débuts de la Troisième République). On développera ici deux possibilités :

## I. Entrer par l'étude d'une pionnière : Madeleine Brès, première femme médecin

<b>Thème 3 : Société, culture et politique dans la France du XIXe siècle</b>		
<b>Repères de programmation</b> » Conditions féminines dans une société en mutation	<b>Démarches et contenus d'enseignement</b> Quel statut, quelle place, quel nouveau rôle pour les femmes dans une société marquée par leur exclusion politique ? Femmes actives et ménagères, bourgeoises, paysannes ou ouvrières, quelles sont leurs conditions de vie et leurs revendications ?	
Entrer par l'étude d'un acteur : Madeleine Brès, première femme médecin.		
Des capacités à retrouver / à choisir : - <u>Connaître et utiliser des repères</u> : le Code Civil (1804) ; la première femme médecin (1875). - <u>Expliquer</u> la place des femmes dans le monde du travail au XIXe siècle et la revendication de nouveaux droits		
<b>Une démarche ouverte sur :</b>		
<u>Les autres disciplines</u> : -L'EMC : égalité et discriminations.	<u>Les enseignements complémentaires</u> : -AP : construire sa pensée à l'aide d'une carte mentale. -EPI : Egalité et citoyenneté : les droits des femmes .	<u>Les parcours</u> : -Parcours citoyen.

### Documents proposés :



Portrait de  
Madeleine Brès

#### Madeleine Brès, la première femme médecin française

Née en 1842 dans une famille modeste, Madeleine Gebelin n'a que 15 ans lorsqu'elle épouse Stéphane Brès, conducteur d'omnibus. Elle passe son baccalauréat en 1869, ce qui est alors possible pour les femmes depuis seulement 8 ans, mais doit pour cela obtenir, comme la loi l'y oblige, l'autorisation de son mari. Elle demande à s'inscrire à la faculté de médecine de Paris, mais son admission nécessite une délibération du conseil des ministres, qui rend finalement un avis favorable après l'intervention de l'impératrice Eugénie en personne. Madeleine Brès soutient sa thèse en 1875 et obtient une mention très bien. Elle est dès lors la première Française docteur en médecine. Elle se spécialise dans la pédiatrie et écrit plusieurs livres de puériculture. Elle meurt dans la pauvreté en 1921.

*Sources diverses.*

#### Une nouveauté qui suscite des réticences

« Cet accoutrement (tablier plein de sang), ces salles infectes, ces débris humains, ces rudes travaux, font un contraste repoussant avec ces formes féminines.[...] Ces jeunes femmes perdent toutes leurs grâces, tout leur charme, tout l'attrait de leur sexe. Ce ne sont plus ni des femmes ni des hommes. [...] Pour être médecin il faut avoir une intelligence ouverte et prompte, une instruction solide et variée, un caractère sérieux et ferme, un grand sang froid, un mélange de bonté et d'énergie, un empire complet sur toutes ses sensations, une vigueur morale, et au besoin, une force musculaire. [...] Ces qualités ne sont-elles pas au contraire de la nature féminine ? »

Gustave Richelot, *La femme-médecin*, Paris, 1875

Il s'agit de montrer que les femmes subissent des contraintes spécifiques, inscrites dans le Code Civil (elles sont sous la tutelle de leur mari) ou définies par la société (vêtements...). C'est au XIXe siècle, époque où la science accorde une grande place à la pensée de la différence (des races comme des sexes) que s'enracinent les stéréotypes sexués (elles sont faibles, douces, sensibles, minutieuses, peu intelligentes, peu inventives...). Si les femmes se font une nouvelle place dans le monde du travail (elles intègrent le monde de l'industrie tout en continuant à travailler dans les services et l'agriculture, elles sont plus souvent salariées...), les inégalités salariales restent fortes et elles se spécialisent de plus en plus dans des tâches peu qualifiées (en lien avec l'enracinement des stéréotypes). C'est aussi l'époque où naissent des mouvements féministes divers (conservateurs, réformistes, radicaux) qui revendiquent de nouveaux droits (vote, salaires, réforme du mariage...) mais n'en obtiennent que peu en dehors du domaine éducatif (obligation scolaire, ouverture des lycées pour fille en 1880).

#### Questionnement possible :

1. Montrez que Madeleine Brès souffre de préjugés et qu'elle n'est pas libre de ses décisions.
2. Pourquoi Madeleine Brès est-elle considérée comme une « pionnière » ?
3. Quels sont les droits que Madeleine Brès revendique et obtient ?

L'exercice permet de travailler la compétence :

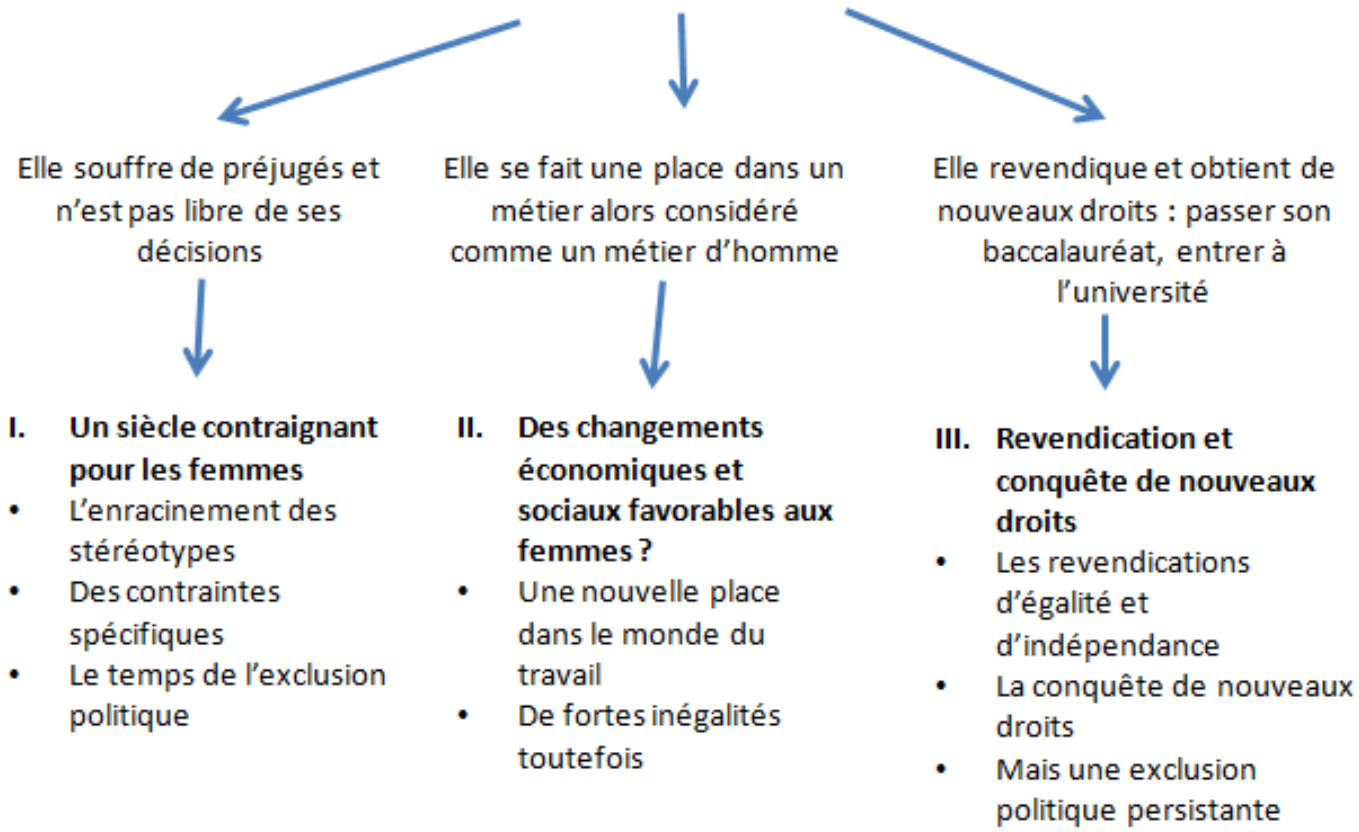
#### Analyser et comprendre un document

- » Comprendre le sens général d'un document.
- » Identifier le document et son point de vue particulier.
- » *Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.*
- » Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.
- » Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

*Domaine du socle : 1, 2*

Les réponses proposées peuvent permettre d'élargir aux conditions féminines dans la société du XIXème siècle :

# Madeleine Brès, première femme médecin



## II. Entrer par l'étude d'un moment : les conditions féminines au début de la Troisième République

<b>Thème 3 : Société, culture et politique dans la France du XIXe siècle</b>		
<b>Repères de programmation</b> » Conditions féminines dans une société en mutation	<b>Démarches et contenus d'enseignement</b> Quel statut, quelle place, quel nouveau rôle pour les femmes dans une société marquée par leur exclusion politique ? Femmes actives et ménagères, bourgeoises, paysannes ou ouvrières, quelles sont leurs conditions de vie et leurs revendications ?	
Entrer par l'étude d'un moment : les débuts de la Troisième République.		
Des capacités à retrouver / à choisir : - <u>Connaître et utiliser des repères</u> : la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles (1880). - <u>Caractériser</u> la place des femmes dans la société au XIXe siècle ; <u>expliquer</u> la loi Sée.		
<b>Une démarche ouverte sur :</b>		
<u>Les autres disciplines</u> : -L'EMC : égalité et discriminations. -Le français : la fiction pour interroger le réel.	<u>Les enseignements complémentaires</u> : -AP : argumenter. -EPI : Egalité et citoyenneté : l'éducation des filles	<u>Les parcours</u> : -Parcours citoyen. -Parcours avenir.



Statue de la République,  
inaugurée place de la  
République à Paris en 1883

### **La naissance des lycées de jeunes filles**

*La proposition de loi relative à l'enseignement secondaire des jeunes filles, déposée le 18 octobre 1878 par Camille Sée, est ici défendue par son auteur.*

« [...] Jusque dans ces derniers temps, l'enseignement primaire, même élémentaire n'existait pas pour les jeunes filles, [...] pour elles l'enseignement secondaire n'existe pas, il n'a jamais existé, et [...] il importe de le créer et de l'organiser au plus tôt ; les principes républicains le veulent, messieurs, et l'avenir de la France l'exige. [...] Je condamne les femmes qui veulent être des hommes [...] : c'est qu'en poussant un peu loin cette ambition, elles cesseraient d'être des femmes sans arriver jamais à être des hommes. Mais, en restant femmes, [...], sont-elles aussi étrangères qu'on le dit à la politique ? [...] Elles élèvent sur leurs genoux de futurs citoyens. Quel est celui qui oserait douter de la durée de la République si toutes les femmes étaient républicaines ? [...] La femme n'est pas née pour vivre dans un couvent. Elle sera épouse, elle sera mère. [...] La femme, à tous ces titres, a droit à l'instruction, et la société, à tous ces titres, a le devoir de la lui assurer. »

Discours de Camille Sée,  
Chambre des députés, le 19 janvier 1880.

Il s'agit de montrer que, si la républicanisation des esprits intègre les femmes, c'est essentiellement à travers leur rôle maternel et l'usage allégorique du corps féminin. Les représentations de Marianne se multiplient sur de nombreux supports, et les programmes scolaires visent à faire des petites filles les mères d'enfants républicains. Ce discours de Camille Sée, promoteur de la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles, est intéressant par son ambiguïté : il défend un droit important pour les femmes, mais véhicule les stéréotypes de son époque. Dans ces lycées qui proposent un contenu allégé et ne préparent pas au baccalauréat, il ne s'agit pas d'émanciper les femmes, mais bien de former des compagnes républicaines pour les hommes républicains, et de lutter ainsi contre l'influence cléricale. L'étude de ce texte permet lui aussi d'élargir aux conditions féminines dans la société du XIX<sup>ème</sup> siècle :

# Les débuts de la Troisième République :

## Étude du débat sur l'enseignement secondaire des jeunes filles

Défenseurs et adversaires  
de la loi font preuve de  
préjugés

- I. Un siècle contraignant  
pour les femmes**
- L'enracinement des stéréotypes
  - Des contraintes spécifiques
  - Le temps de l'exclusion politique

Le débat montre des  
inégalités persistantes  
entre hommes et femmes

- II. Des changements  
économiques et  
sociaux favorables aux  
femmes ?**
- Une nouvelle place dans le monde du travail
  - De fortes inégalités toutefois

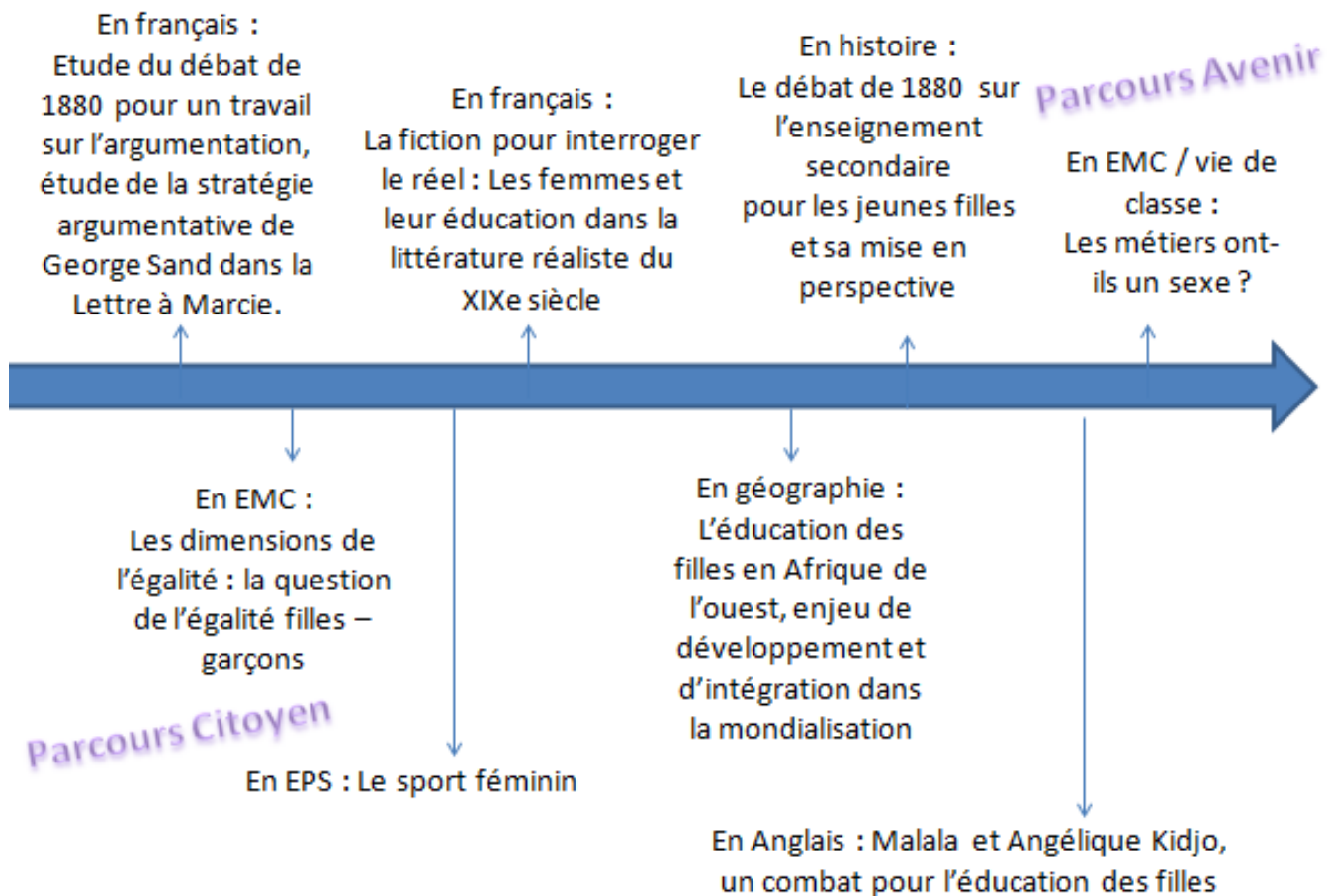
Le débat montre un  
progrès dans l'accès à  
l'éducation

- III. Revendication et  
conquête de nouveaux  
droits**
- Les revendications d'égalité et d'indépendance
  - La conquête de nouveaux droits
  - Mais une exclusion politique persistante

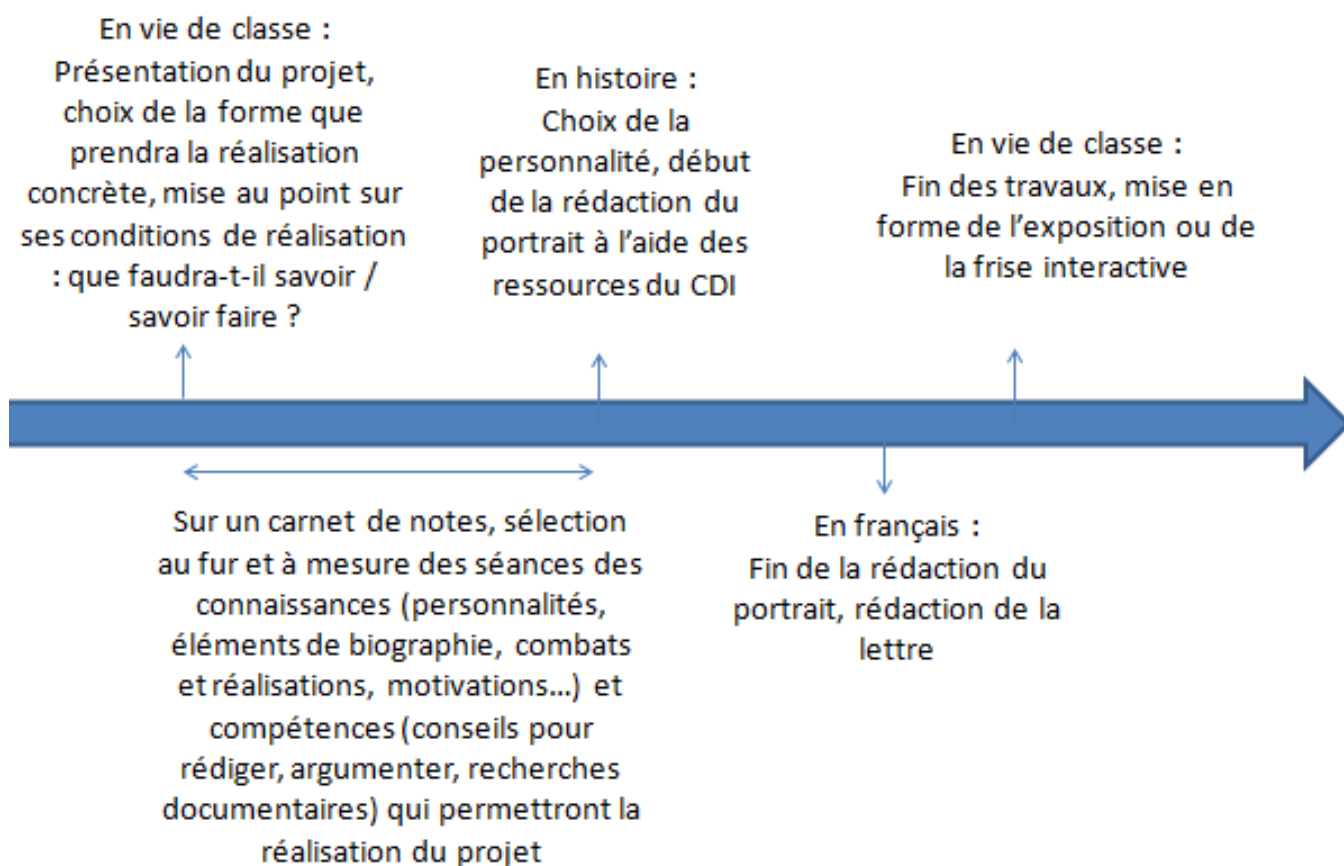
La démarche peut s'intégrer dans un EPI :

- Thème « Egalité et citoyenneté »
- Sujet : « L'éducation des filles, un enjeu de l'égalité hommes – femmes »
- Disciplines concernées : Histoire – EMC – Français, éventuellement anglais, géographie et EPS, participation du professeur documentaliste
- Conditions horaires : EPI de 2h hebdomadaires sur un trimestre ou sur un semestre, soit 24 à 36 heures
- Production : réaliser une exposition ou une frise interactive sur le thème « L'éducation des filles. Portraits de celles et ceux qui ont fait avancer l'égalité entre filles et garçons dans le domaine de l'éducation ». Dans les différentes disciplines, les élèves sont amenés à découvrir les acteurs de la promotion de l'égalité par l'éducation (Madeleine brès, Hubertine Auclert, Camille Sée en Histoire, George Sand, Victor Hugo, Gustave Flaubert en Français, Malala, Angélique Kidjo en Anglais ou en Géographie, Alice Milliat en EPS, Claudie Hagneré ou Yvette Roudy en EMC...). Il s'agit, pour chaque élève ou groupe d'élève de proposer un portrait de l'acteur choisi puis de rédiger une lettre sur le modèle de la « Lettre à Marcie » de George Sand (lettre argumentative dans laquelle l'auteur exprime son point de vue et ses combats).

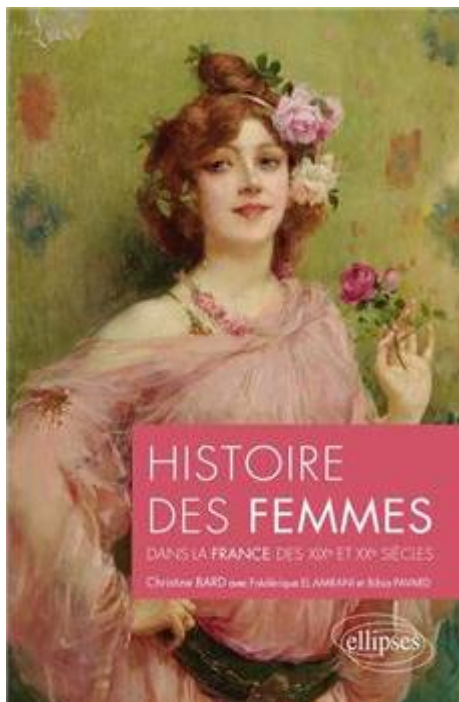
## L'EPI dans les différentes disciplines :



## La place de la production concrète dans l'EPI:



Quelques indications bibliographiques :



Histoire des femmes dans la France des XIXème et XXème siècles. Christine Bard, Frédérique El-Amrani, Bibia Pavard, Ellipses, 2013. [Un travail de synthèse, très simple et accessible]



La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte. Belin, 2010. [Un ouvrage qui se présente comme un manuel scolaire et suit globalement les programmes du collège et du lycée, sous l'angle d'une histoire mixte]